

# LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES AU SEIN DU SCOT DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE (hors Grand Lyon)



La partie du SCoT de l'agglomération lyonnaise couverte par l'observatoire représente 9,8% de l'espace étudié par l'observatoire et 10,2% des zones d'activités économiques (ZAE) observées.

**La superficie des ZAE représente 6,8% de ce territoire ce qui correspond au plus fort taux de tous les territoires étudiés par l'observatoire (2,1% du département hors Grand Lyon). Elles sont en moyenne beaucoup plus grandes que sur le département hors Grand Lyon et chaque commune dispose en moyenne de plus de deux ZAE.**

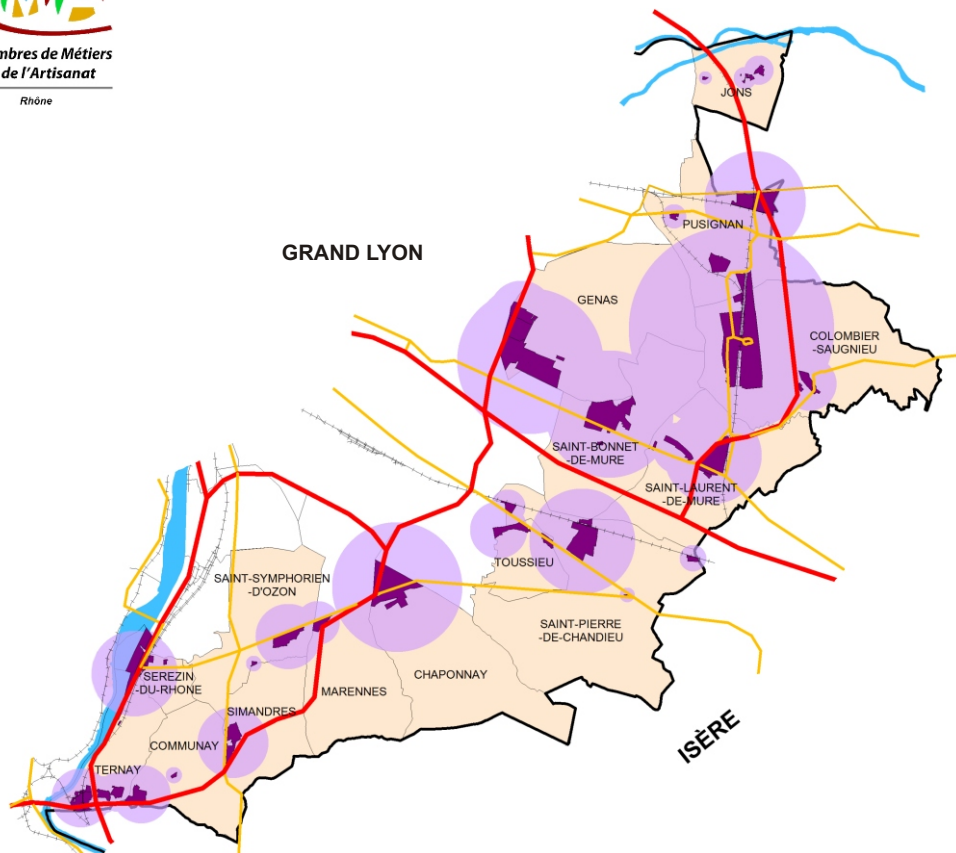
**Les ZAE sont implantées suivant deux types d'espace : la lisière de l'agglomération lyonnaise quadrillant les radiales des infrastructures et la plate-forme aéroportuaire et ses espaces satellites.**

La communauté de communes de l'Est Lyonnais, concentre la plus grande surface de zones et de densité de l'antenne. Sur 17 ZAE c'est la plus grande surface cumulée de ZAE (950 ha) et, de loin, le plus grand nombre d'établissements (844) par rapport aux autres EPCI. C'est sur ce territoire qu'on trouve les plus grandes zones d'activité. On note en particulier l'aéroport Saint-Exupéry qui s'étend sur 326 ha.

La communauté de communes du Pays de l'Ozon dispose, à la fois, d'un nombre important de ZAE (14) et de surface (250 ha). Son taux de remplissage des ZAE n'est cependant que de 46%, ce qui est faible. Les espaces bâtis affichent parfois un manque d'attractivité et de qualité de gestion urbaine. On recense sur cet EPCI 165 établissements.

Installé sur des axes majeurs de circulation de l'agglomération lyonnaise, le SIVOM de l'Ozon développe une activité souvent en desserrement de l'agglomération. Il totalise 198 établissements sur 286 ha, répartis sur 8 ZAE.

Aujourd'hui, le principal projet de ZAE prévus dans le SCoT sur le territoire couvert par l'observatoire concerne le **site économique métropolitain que représente pour l'avenir l'aéroport de Saint-Exupéry.**



## CHIFFRES CLÉS 2011

39 ZAE identifiées / 15 communes (382 / 200)

15 communes soit 100% disposent d'une ZAE (83,5 %)

1 486 ha, soit 6,8% du territoire dédiés aux ZAE (4749 ha soit 2,1% du territoire)

La taille moyenne des ZAE est de 38,09 ha (12,4 ha)

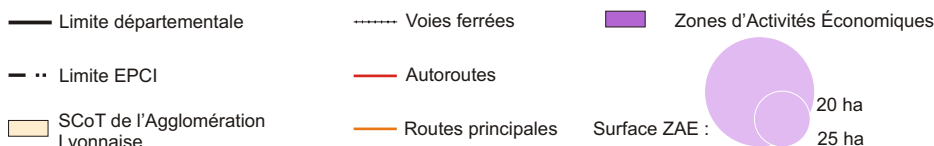
1 085 établissements en ZAE / 6282 sur le territoire soit 17,3% (4 115 en ZAE / 42 430 soit 9,7%)

Le taux moyen des parcelles bâties des ZAE est de 59,4% (64%)

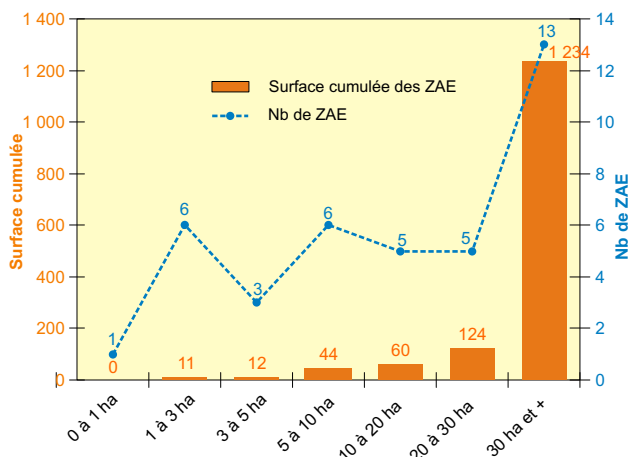
55,9% d'entreprises en ZAE de - 10 salariés (63%)

10,2% des ZAE observées dans le département (hors Grand Lyon) pour 31,3% de la superficie des ZAE observées dans le département (hors Grand Lyon)

(...) : données à l'échelle du périmètre de l'observatoire



# Répartition des ZAE par taille



## Les ZAE de plus de 50 ha

Numéro	Nom	Commune	Superficie (ha)
ZAE-69299-2	Aéroport de Saint-Exupéry	Colombier-Saugnieu	326,0
ZAE-69277-1	ZI de Genas	Genas	165,5
ZAE-69270-1	PA de la vallée de l'Ozon	Chaponnay	131,9
ZAE-69287-3	ZI du Bois-rond	Saint-Bonnet de Mure	126,3
ZAE-69289-2	Zac des Portes du Dauphiné	Saint-Pierre de Chandieu	86,6
ZAE-69285-2	ZI Mariage et Bruyères	Pusignan	80,0
ZAE-69288-1	ZA Les Marches du Rhône	Saint-Lauret de Mure	73,5
ZAE-69297-2	ZA CNR	Ternay	58,2

Les ZAE dans la partie du SCOT de l'agglomération lyonnaise couverte par l'observatoire sont majoritairement de grande taille puisque 23 ont une superficie de plus de 10 ha (59%). Cette tendance est l'inverse de celle constatée dans les autres SCOT du département du Rhône (dans leur partie rhodanienne)

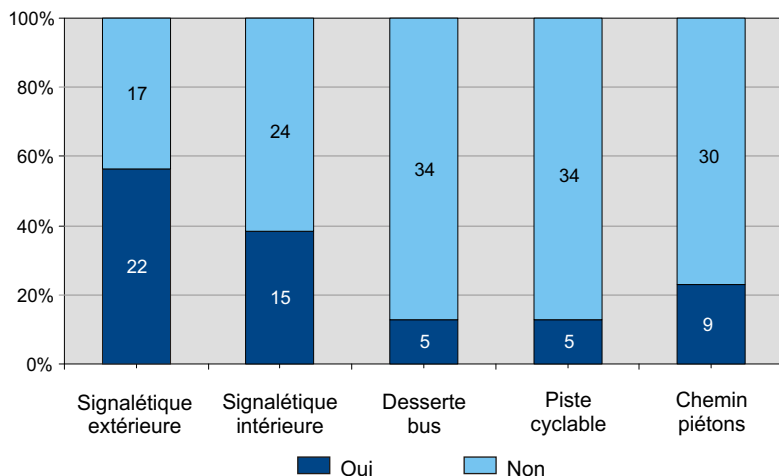
Sur les 39 ZAE du territoire, 13 ZAE (soit un tiers) dépassent 30 ha, dont 8 (20,5%) dépassent 50 ha. Ces ZAE de grande taille représentent 83% de la superficie totale des ZAE à l'échelle du SCOT. Elles sont proportionnellement plus nombreuses et plus importantes dans la partie du SCOT de l'agglomération lyonnaise couverte par l'observatoire que dans tous les autres SCOT du département dans leur partie rhodanienne.

# Répartition par EPCI et taux de parcelles bâties dans les ZAE

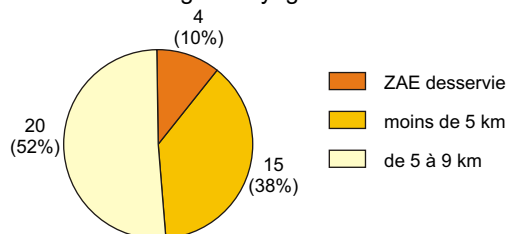
EPCI	Nb de ZAE	Surface totale des ZAE	Taux moyen de parcelles bâties*	Surface moyenne des ZAE
SIVOM de l'Ozon	8	285,9 ha	63%	35,7 ha
CC du Pays de l'Ozon	14	249,9 ha	46%	17,8 ha
CC de l'Est Lyonnais	17	949,9 ha	62%	55,9 ha

\* L'indicateur utilisé pour donner un ordre d'idée artificiel sur la disponibilité en terrain des ZAE est le taux de parcelles bâties. Il s'agit du rapport entre la superficie des parcelles bâties des ZAE et la superficie des ZAE exprimé en %. Ce chiffre occulte toute parcelle non bâtie, à usage de parking, abords, stockage extérieur, infrastructure ... En outre, il ne prend pas en compte le phénomène de bâtiments vacants.

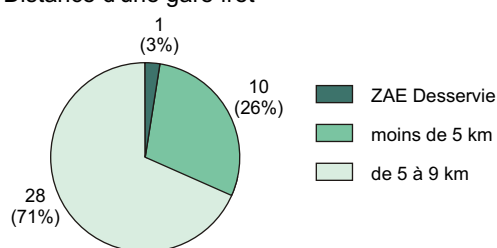
# Qualité et niveau de desserte des ZAE



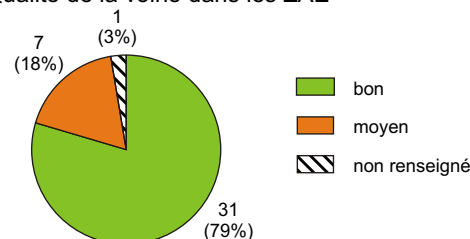
## Distance d'une gare voyageur



## Distance d'une gare fret



## Qualité de la voirie dans les ZAE



D'une manière générale, la qualité des ZAE dans la partie du SCOT de l'agglomération lyonnaise couverte par l'observatoire est plutôt légèrement inférieure ou sensiblement équivalente à celle de l'ensemble des ZAE du département hors Grand Lyon, hormis en ce qui concerne la signalétique intérieure, la desserte par les pistes cyclables ou la qualité de la voirie.

En effet, le niveau de la qualité de la voirie est meilleur, les ZAE sont davantage équipées de pistes cyclables et plus de la moitié des ZAE font l'objet d'une signalétique intérieure.

# Évolution des ZAE entre 2009 et 2011

Les ZAE situées dans la partie Rhône du SCOT de l'agglomération lyonnaise n'ont connu aucune évolution entre 2009 et 2011, tant aux niveaux de leur nombre et de leur superficie, qu'au niveau de leur taux de parcelles bâties.

# L'activité économique dans les zones d'activités du territoire

La partie du SCoT de l'agglomération lyonnaise couverte par l'observatoire compte 6 282 établissements au total dont 1 085 établissements en ZAE soit 6,7% du total.

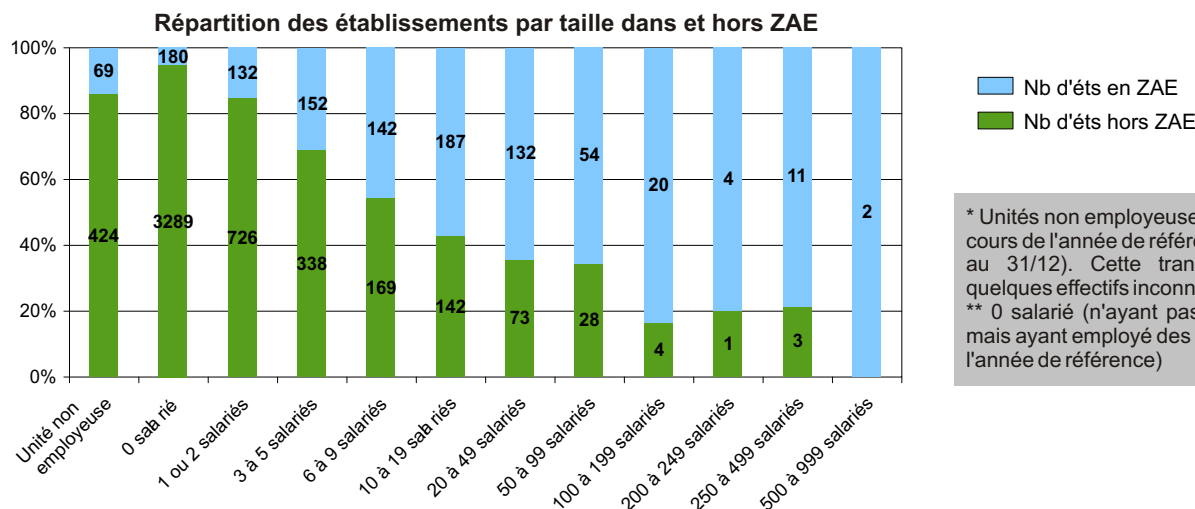
## ■ Répartition des établissements par taille dans et hors ZAE au sein du SCoT de l'agglomération lyonnaise couverte par l'observatoire

Comme sur l'ensemble du département hors Grand Lyon, la majorité des établissements ont moins de 10 salariés, aussi bien sur l'ensemble du territoire du SCoT que dans les ZAE. Les grands établissements sont pour l'essentiel implantés en ZAE.

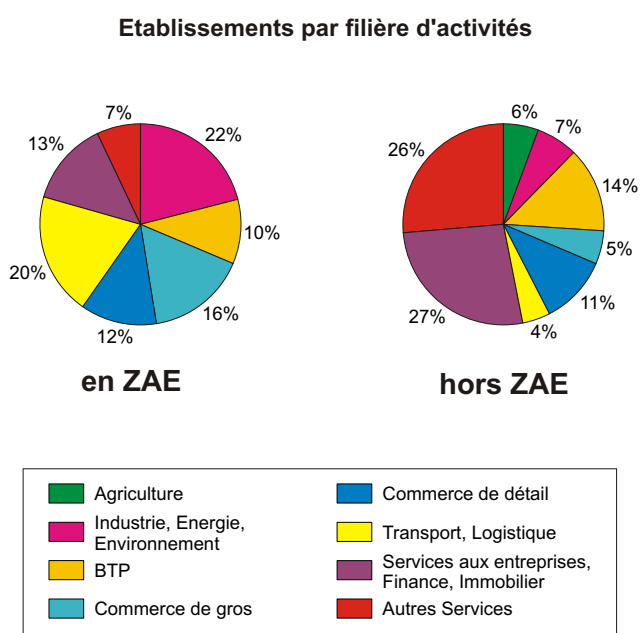
**Les deux principaux établissements comptant de 500 à 999 salariés, sont implantés en ZAE dans la zone de Saint-Exupéry** (une société de transport aérien et une agence de

sécurité). 11 des 14 établissements de 250 à 499 salariés sont également implantés en ZAE.

Les établissements non employeurs et sans salariés ne représentent que 23% des établissements en ZAE contre 71,4% hors ZAE. Tous les établissements comportant au moins trois salariés sont proportionnellement plus représentés en ZAE qu'hors ZAE.



## ■ Filières d'activités au sein de la partie du SCoT de l'agglomération lyonnaise couverte par l'observatoire – comparatif dans et hors ZAE selon 8 grands secteurs d'activités définis par l'observatoire partenarial à partir du niveau 1 (21 sections) de la nomenclature d'activités française



On observe que les filières "industrie, énergie, environnement", "transport logistique" et "commerce de gros" représentent 57,2% des établissements situés en ZAE. Elles ne représentent en revanche que 16,4% pour les établissements hors ZAE. **La partie du SCoT de l'agglomération lyonnaise couverte par l'observatoire se distingue des autres SCoT du département avec la place importante du transport et de la logistique dans ses ZAE**, qui avec 20% des établissements, vient immédiatement en deuxième position après la filière industrie (22%). **Les établissements de la filière "transport et logistique" implantés dans les ZAE de la partie du SCoT de l'agglomération lyonnaise représentent 64,4% du total des établissements de cette filière dans le département.** Les autres filières y sont en revanche moins représentées qu'en moyenne sur le département hors Grand Lyon. Une autre caractéristique des ZAE de ce territoire est le grand nombre d'établissements agricole qui y sont implantés

La place importante tenue par la filière "transport/logistique" peut s'expliquer en partie par la présence de la plateforme aéroportuaire de St Exupéry qui entraîne transports aérien, ferroviaire, routier. Sa proximité avec le Parc de Chesne dans l'Isère en fait, en superficie, le premier parc logistique européen.

Hors ZAE, les filières "services aux entreprises, finance et immobilier" et "BTP" sont davantage représentées sur la partie du SCoT de l'agglomération lyonnaise couverte par l'observatoire qu'en moyenne sur le département hors Grand Lyon.

Cette fiche de synthèse s'appuie sur les données de l'observatoire partenarial des zones d'activités économiques (ZAE) du Rhône hors périmètre du Grand Lyon et hors communes sans document d'urbanisme opposable mises à jour au 31/12/2011. Cette analyse se fonde sur le découpage des EPCI tel qu'il existait en 2011.

Cet observatoire a été créé en 2008 en partenariat avec le syndicat mixte du Beaujolais et les chambres de commerce et d'industrie de Lyon et du Beaujolais. La chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône et le syndicat de l'Ouest lyonnais ont rejoint les membres fondateurs de l'observatoire partenarial en 2013.

Cet observatoire a pour objectif d'apporter aux partenaires une vision partagée des zones d'activités économiques présentes sur le territoire à partir d'une base de données contenant leur localisation, leur quantification et leur qualification. A ce titre, l'observatoire constitue un outil commun d'aides à la décision des partenaires et d'accompagnement des territoires au développement stratégique de leurs zones d'activités économiques.

L'observatoire considère comme ZAE toute zone à vocation unique d'économie (industrie, commerce, service, artisanat) inscrite comme telle dans les documents d'urbanisme approuvés, à l'exclusion des zones d'activités touristiques et agricoles.

## EN SAVOIR PLUS

### **DDT du Rhône**

Service Connaissance des territoires et Prospective  
165 rue Garibaldi  
69401 LYON CEDEX 03  
Contact : Emmanuel BREGEAUD  
emmanuel.bregeaud@rhone.gouv.fr  
04 78 62 53 81

### **Syndicat mixte du Beaujolais**

172 boulevard Vermorel  
69400 Villefranche-sur-Saône  
Contact : Xavier DE NEEFF  
xdeneeff@pays-beaujolais.com  
04 74 65 74 43

### **CCI de Villefranche et du Beaujolais**

Pôle Equipements  
317 bd Gambetta BP 70427  
69654 Villefranche-sur-Saône CEDEX  
Contact : Noémie GAILLARD  
ngaillard@villefranche.cci.fr – 04 74 62 73 00

### **CCI de Lyon**

Pôle Stratégies et Aménagement des Territoires  
Place de la Bourse  
69289 Lyon Cedex 02  
Contact : Pierre-Edmond DESVIGNES  
desvignes@lyon.cci.fr  
04 72 40 56 44 / 06 76 09 25 12

### **CMA du Rhône**

Service Économique  
58 avenue du Maréchal Foch  
69453 Lyon Cedex 06  
Contact : Matthieu BROUSSE  
m.brousse@cma-lyon.fr  
04 72 43 4300

### **Syndicat de l'Ouest Lyonnais**

25 chemin du stade  
69670 Vaugneray  
Contact : Catherine GUILLAUD-LAUZANNE  
c.guillaud-lauzanne@ouestlyonnais.fr  
04 78 48 35 40

Rubrique de l'observatoire sur le site internet départemental de l'Etat :  
<http://www.rhone.gouv.fr>